

Metz, le 7 avril 2025

LA CMA 57 ET ACORIS MUTUELLES RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA 57) et ACORIS Mutuelles sont heureux d'annoncer le renouvellement de leur partenariat stratégique visant à offrir un accompagnement renforcé aux artisans mosellans.

UN ENGAGEMENT COMMUN AU SERVICE DES ARTISANS

Partenaires de longue date, la CMA 57 et ACORIS Mutuelles partagent une même ambition : **assurer aux artisans une couverture sociale adaptée et un accompagnement de qualité à chaque étape de leur parcours entrepreneurial.**

En tant qu'**acteur majeur de l'accompagnement des entreprises artisanales**, la **CMA 57** a pour mission d'informer, de conseiller et de soutenir les artisans dans leur développement. Elle agit en faveur de la promotion et de la valorisation de l'artisanat, tout en proposant des formations adaptées aux besoins des professionnels du secteur.

Grâce à ce partenariat renouvelé, la **CMA 57 réaffirme son engagement à offrir aux artisans des solutions concrètes pour sécuriser leur activité et leur avenir.**

UNE EXPERTISE EN PROTECTION SOCIALE AU SERVICE DES ENTREPRENEURS

ACORIS Mutuelles, spécialiste de l'assurance de personnes, met à disposition de la CMA 57 un conseiller expert en protection sociale. **Sa mission : animer des formations collectives, participer aux forums dédiés à la création et à la reprise d'entreprise, et accompagner individuellement les entrepreneurs.**

Grâce à son expertise en matière de santé, prévoyance et retraite, ACORIS Mutuelles apporte des réponses adaptées aux besoins des artisans, souvent peu informés sur leur régime de protection sociale et les solutions de couverture complémentaire disponibles.

Cette collaboration permet ainsi d'offrir un accompagnement sur-mesure aux artisans, en les sensibilisant aux enjeux de la protection sociale et en leur proposant des solutions adaptées à leur situation.

UN PARTENARIAT STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

Ce renouvellement de convention entre la CMA 57 et ACORIS Mutuelles marque une étape importante dans leur volonté commune d'accompagner durablement les artisans de Moselle. Il s'inscrit dans **une dynamique territoriale visant à renforcer l'écosystème entrepreneurial local en offrant aux artisans des outils et un accompagnement dédiés à leur réussite.**

Ensemble, la CMA 57 et ACORIS Mutuelles poursuivent leur engagement en faveur du développement économique et social du territoire, en mettant en œuvre des actions concrètes pour soutenir les artisans et les aider à sécuriser leur avenir professionnel.